

Paris, le 1^{er} octobre 2014

Le président

REF. : JMS/JMB/N° 144
Contact : ons@education.gouv.fr

à

Mesdames les Directrices académiques des services de
l'éducation nationale.

Messieurs les Directeurs académiques des services de l'éducation
nationale.

OBJET : Base d'observation des accidents scolaires (BAOBAC)

P. J. : 4 (lettre aux IEN + formulaire de saisie et lettre aux chefs d'établissement du second
degré + formulaire de saisie)

Chaque année, l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements
d'enseignement souhaite disposer d'une base d'éléments statistiques relatifs aux accidents
dont les élèves sont victimes. Sur la base des données ainsi recueillies, l'Observatoire
recherche les types d'accidents les plus importants de façon à pouvoir proposer des mesures
susceptibles d'améliorer la sécurité des élèves.

Afin de mesurer l'évolution des caractéristiques des accidents, l'observation est reconduite
pour l'année 2014/2015 à partir du 1^{er} octobre auprès des établissements publics et privés
sous contrat, selon la même procédure.


La saisie des informations se fait directement par les établissements, de préférence dans les
jours qui suivent l'accident, via la page « base de données » de notre site accessible avec le
lien <http://ons.education.gouv.fr/bdd.htm>

**Un accident ne doit être signalé que s'il entraîne au minimum une consultation
médicale ou hospitalière.**

Je vous remercie d'adresser aux inspecteurs de l'éducation nationale pour le 1^{er} degré et aux
chefs d'établissement pour le second degré, ces deux courriers types joints à cette lettre ainsi
que les formulaires qui leur sont respectivement associés.

Pour plus de facilités, ces documents peuvent vous être transmis également par la voie
électronique (ons@education.gouv.fr).

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à la mise en œuvre de cette
opération de recensement.



Jean-Marie Schléret